L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 MAI 1887. 60me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 10 MAI 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édoit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault rue de Chartres, au No 203, meubles.

Par Henry Stern & Co., au No 35 rue de Chartres, vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Fendel Horn constable, au coin des rues Press et Urquhart, un grand lot de bois de charpente.

Le commerce américain d'Etat à Etat, et les chemins de fer.

S'il y a, dans le monde moderne, un principe inattaquable, indestructible, c'est celui de la liberté du commerce, base des progrès matériels dont nous sommes les témoins émerveillés et dont nos ancêtres, de l'autre côté de l'Atlantique, à cause des mille entraves, des mille restrictions dont ils entouraient le développement de l'activité humaine, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, ne pouvaient avoir l'idée ni entrevoir la possibilité. Cent fois, on a essayé d'y porter atteinte; cent fois, il fallu y renoncer; chaque tentative a misérablement abouti à une calamité.

Il existe, cependant, un genre de trafic auquel l'Etat ne peut, en quelque sorte, jeter la bride sur le cou, qu'il ne doit pas laisser manœuvrer à sa guise, parce que, pour fonctionner convenablement, il exige l'association de tant de capitaux, il lui faut exercer sur de si vastes étendues, qu'il devient, dans le pays, une sorte de monopole et que le moindre des abus peut occasionner de grands désastres.

Il est permis, à un consommateur, de résister aux exigences de l'épicier du coin droit de la rue, parce que l'épicier du coin gauche lui fait concurrence, à son profit. Si les deux s'entendent, il pourra toujours recourir à un troisième, qui, pour conquérir sa clientele, lui fera les concessions voulues pour le mettre à même de vivre confortablement, tout en lui payant un prix convenable. La pénurie capitaux qui demandent les établissements de ce genre, leur permettent de se multiplier, suivant les besoins du moment.

Mais, s'il s'agit de transporter les marchandises d'un commerçant ou celles de millions de marchands comme lui, par voie rapide, à de grandes distances, de la Nouvelle Orléans à New York ou à Chicago, la situation change complètement. Tout le monde ne peut entreprendre les parcs à trafic, il faut de trop grands travaux préparatoires, une trop énorme accumulation de capitaux. Il s'établit, nécessairement, entre l'Etat et les compagnies qui se mettent à la tête de l'entreprise, des compromis en vertu desquels, en retour ces dernières, en dégageant leur sont octroyés, des vastes concessions qui leur sont faites, ces dernières se soumettent à certaines charges auxquelles elles ne peuvent se soustraire sans annuller leur contrat. L'autorité ne peut livrer le trafic de toute une contrée au bon plaisir d'une puissante combinaison de spéculateurs, sans créer pour elle mille dangers, sans l'exposer à chaque instant, à des réclamations injustes et illégales dans les prix du fret et du transport.

Prenons pour exemple les chemins de fer qui sillonnent l'Union Américaine dans tous les sens. Si maîtres qu'ils aient du territoire, ils n'y dominent, néanmoins, pas exclusivement; il y a, derrière, de puissantes grandes voies d'eau qui leur font concurrence et les forcent à rentrer, dans une certaine mesure, dans les conditions ordinaires du commerce libre; ils sont forcés de baisser leurs prix pour ne pas laisser toutes les marchandises passer dans les bateaux qui font le service sur les fleuves et les rivières. En maintenant leurs tarifs élevés sur les lignes qui ont à lutter contre cette concurrence, ils s'exposeraient à ne conserver que les transports pour lesquels la rapidité est la nécessité première—ceux des voyageurs dont les heures et les minutes sont comptées; ceux des articles alimentaires qui ne peuvent supporter un long trajet et sont susceptibles d'arriver, altérés, au lieu de consommation. Dans ces conditions, les compagnies ne pourraient pas vivre toutes elles s'entendent et bouchent les dividendes auxquels elles ont, ou croient avoir droit.

Qu'arrive-t-il? Elles cèdent là où il y a concurrence par voie d'eau—non pas précisément par patriotisme, pour le bien du pays, comme nous l'entendons dire trop souvent; par des amis maladroits—cherchons le reste, qu'on ne peut guère demander à la spéculation qui, nulle part, ne se nourrit de dévouement—mais par raison, par intérêt bien entendu—ce dont on ne peut qu'en les féliciter. Jusqu'ici, il n'y a rien à dire. La sé commence le mal, c'est quand elles veulent chercher des compensations à leurs faibles bénéfices, d'un côté, en les grossissant de l'autre, là où il n'y a pas de concurrence. Il leur est alors affroyable inégalité dans les charges qui pesent sur le commerce des différentes parties de l'Union, —inégalité injuste, illégale.

De quelque façon qu'on envisage la question, on est obligé d'avouer que, par le contrat qu'elles ont signé avec l'Etat, par le cahier des charges dont elles ont accepté les conditions, par les énormes concessions de terrain que leur a faites le gouvernement et qui les ont rendues maîtresses d'une bonne partie du territoire, les compagnies sont devenues, en quelque sorte, un service public. Comme telles, elles ne peuvent agir en violation des principes qui sont la base de notre ordre fondamental. Nous ne comprendrons jamais qu'il ... permis à une ligne de l'intérieur de faire payer le fret d'un article, d'égal poids, égal volume, d'égale valeur, plus cher, parce que là, sous prétexte qu'il y a concurrence, d'un côté, et qu'il n'en existe pas de l'autre. Nous ne comprendrons jamais que, pour plaire à tel ou tel grand centre de production ou d'exportation, on fixe un taux assez faible sur toute une ligne et que l'on accable, ensuite de charges les points intermédiaires; nous ne comprendrons jamais que l'on favorise certains Etats, de façon qu'ils puissent développer leurs industries, certains qu'ils seront d'expédier leurs marchandises à bon marché, aux dépens d'autres Etats, qui se verront écrasés sous le poids des frais de transport et obligés, par conséquent, de restreindre leur production, faute de pouvoir les délivrer au même prix sur le lieu de placement ou aux porte de sortie.

C'est un grave, très grave problème qui se pose et qu'il est absolument nécessaire de résoudre. Nous espérons que la question sera sérieusement débattue et que l'on arrivera à une solution conforme à l'équité, au principe d'égalité qui est l'âme de notre loi fondamentale.

Avant de terminer, une dernière réflexion que l'en ... faite, cent fois avant nous, depuis le vote, par le Congrès, de la loi sur le commerce d'Etat à Etat. Pourquoi, quand cette loi a été adoptée, les compagnies de voies ferrées du Nord et de l'Ouest se sont-elles contentées de lui obéir, sans souffler mot? Pourquoi celles du Sud ont-elles protesté et demandé, à grands cris, des modifications importantes? Pourquoi y a-t-il des lignes—celles, précisément, qui longent le Mississippi et y trouvent une concurrence redoutable, qui vivent en fort bons termes avec elle—qui transportent leur frêt à des prix relativement bas et font cependant, de bonnes affaires? Quels différence voit-on entre ces entreprises? Pourquoi ce qui est profitable aux unes serait-il désastreux pour les autres? Nous n'avons encore trouvé nulle part une réponse valable à ces questions. Des récriminations, toujours des récriminations—voilà à quoi se bornent les arguments qu'on oppose aux défenseurs de la loi. Il y a un fait bien certain—c'est que, dans l'intérieur, des centaines de mille fermiers, marchands et expéditeurs sont victimes des hauts prix de transport qu'imposent les petites lignes; que, de toutes parts, nous entendons proférer de justes plaintes, auxquelles il faut faire droit, et nous comptons bien que la Commission congressionnelle ne s'y montrera pas sourde. Justice égale pour tous—voilà à quoi se borne notre requête. On ne peut être moins exigeant.

La réputation de la Salsepareille d'Ayer, comme remède pour le sang, ou "dépuratif", se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 mai :

Nous donnons, d'après notre correspondant, le tableau des récoltes de la paroisse West Baton Rouge.

—Caroline, à M. C. G. Barrow, agent, a 450 acres de riz, 150 de coton, cultivés par des tenanciers.

—Oaks, à M. E. J. Gay; directeur, M. J. M. Hollaway; a 650 acres de riz; a fait, l'an dernier, 7,000 sacs de riz sur 600 acres.

—Barrowsa, à MM. Barrow et Hill, a 83 acres de plant, 89 de souches, 300 de maïs, 35 de coton; a roulé, l'an dernier, 65 acres, dont 40 de plant, et fait 170 boucauts de sucre, 273 barils de mélasse.

—Homestoud, à M. J. Hill, a 275 acres de plant, 200 de souches, de 1ère année, 250 de maïs, 200 de riz; a roulé, l'an dernier, 200 acres et fait 400,000 livres de sucre et 350 barils de mélasse; 325 acres de riz ont donné 4,000 sacs.

—Poplar Grove et ferme d'élevage, appartenant à M. J. L. Harris a 182 acres de plant, 145 de souches, 200 de maïs et 335 de riz; a roulé, l'an dernier, 100 acres de plant et fait 200,000 livres de sucre et 200 barils de mélasse; avait 210 acres de riz qui ont donné 2,700 barils. Il y a de magnifiques pâturages, bien entretenus, bien semés; les animaux sont superbes.

—Belair, à Mme Wm. Von Phul, louée par M. P. E. Tucker, a 10 acres de plant, 275 de riz, 25 de maïs, 13 d'avoine, 100 de coton; 200 acres avaient donné 2,400 sacs de riz.

—Viola, à M. Rob. Casey; directeur, M. T. M. Rodriguez; a 100 acres de plant, 90 de souches de 1ère année, 75 de 2ème année, 125 de maïs, 50 de coton, 8 d'avoine; a roulé, l'an dernier, 70 acres de plant et fait 90 boucauts de sucre, 180 barils de mélasse.

—Belmont, à M. A. Guénard; directeur, E. Haydel; a 55 acres de plant, 120 de souches de 1ère année, 60 de 2ème année, 170 de maïs; a roulé, l'an dernier, 115 acres de plant et fait 25,000 livres de sucre, 300 barils de mélasse.

—Habin, à M. J. J. Thompson; directeur, M. P. B. Lynch; a 140 acres de plant, 100 de souches, 150 de maïs et de coton; a roulé, l'an dernier, 100 acres, dont 90 de plant et fait 140,000 livres de sucre, 200 barils de mélasse.

—Westover, à MM. Burke et Dougherty, a 284 acres de plant, 252 de souches de première année, 80 de seconde année, 200 de maïs; a roulé, l'an dernier, 210 de plant, 30 de souches et fait 130,000 livres de sucre, 600 barils de mélasse.

—Allendale, à MM. Hamilton et Kahao frères, a 225 acres de plant, 200 de souches de première année, 230 de maïs; a roulé, l'an dernier, 200 acres de plant, 10 de souches et fait 282 boucauts de sucre, 629 barils de mélasse.

—Orange Grove, à M. David Devall, a 61 acres de plant, 80 de souches de première année, 60 de maïs, 20 de coton; a roulé, l'an dernier, 125 acres, dont 80 de plant et fait 171 boucauts de sucre, 375 barils de mélasse.

—Camp, à M. W. B. Chamberlain, a 55 acres de plant, 35 de souches de première année, 80 de maïs; a roulé, l'an dernier, 31 acres de plant et fait 45 boucauts de sucre, 80 barils de mélasse.

—Ashland, à M. J. R. Devall, a 40 acres de plant, 75 de souches de première année, 75 de seconde année, 75 de maïs, 10 de coton; a roulé, l'an dernier, 55 acres de plant et fait 65 boucauts de sucre, 90 barils de mélasse.

—Smithfiered, à MM. Devall et Cie, a 94 acres de plant, 75 de souches de première année, 110 de maïs, 175 de riz; a roulé, l'an dernier, 25 acres de plant et fait 40 boucauts de sucre, 60 barils de mélasse.

—Ballevale, à M. Jas. L. Lobdell, a 10 acres de plant, 80 de souches de première année, 20 de seconde année, 200 de maïs, 130 de coton; a roulé, l'an dernier, 150 acres, dont 80 de plant, et fait 81 boucauts de sucre, 162 barils de mélasse. La récolte a grand besoin de pluie, le coton devra être semé de nouveau; les planteurs de riz sont alarmés de la baisse du fleuve; ils pensent que le prix du riz ne compensera par les dépenses nécessaires pour se procurer de l'eau. La récolte n'a pas fait de progrès depuis trois semaines, à cause des froides nuits et de l'excessive sécheresse.

—Lemerick, à Mme Robertson; directeur, M. J. E. Robertson; a 110 acres de riz, 20 de maïs, 100 acres de riz ont donné, l'an dernier, 1,100 sacs. Un tenancier, M. C. C. Snow, a fait 700 sacs de riz.

—Beaulieu, à M. Chs. Aubert, a 700 acres de riz, 40 de maïs, 20 d'avoine, 400 acres de riz ont donné, l'an dernier, 4,000 sacs.

—Happy Home, à M. W. O. Knight, a 150 acres de riz, 3 de plant, 2 de maïs, 50 acres de riz ont, donné l'an dernier, 950 sacs.

—Antonia, à Mme Vve J. A. Laurent, louée par M. J. Caze, a 93 arpents de cannes, 28 de souches de première année, 70 de maïs. A roulé, l'an dernier, 14 arpents de cannes et fait 25 boucauts de sucre, 40 barils de mélasse.

—Cinclaire, à Mme H. L. Laws; M. Chs. S. Bruns, agent. A 287 acres de plant, 221 de souches de première année, 116 de riz, 8 d'avoine, 5 de millet. A roulé, l'an dernier, 201 acres de plant et fait 402 boucauts de sucre, 742 barrils de mélasse.

—Ste Delphine et Ste Marie, à M. Auguste Levert; directeurs, MM. C. Dabin et D. Alexandre. A 340 acres de plant, 150 de souches de première année, 475 de maïs. A roulé, l'an dernier, 150 acres, dont 120 de plant et fait 350,000 livres de sucre et 375 barils de mélasse.

—Cheuango, à MM. Walsh, frères et Cie., a 72 acres de plant, 40 de souches de première année, 40 de maïs. A roulé, l'an dernier, 40 acres de plant et fait 60 boucauts de sucre.

—L'habitation Price, située à 8 milles à l'ouest d'Opelousas, qui a 835 acres, a été vendue à l'encan à M. E. Latreyte $3,755 comptant. Elle a coûté plus de $10,000.

—En 1883, M. Thos. Isaaks a acheté 50 sacs de riz; en 1884, 100 sacs; en 1885, 300 sacs; en 1886, 2,000; en 1887, il en achètera 35,000. On voit combien augmentent les achats d'un marchand. C'est la preuve de l'augmentation de la production dans la paroisse St. Landry.

Le Herald, Mahnville, paroisse St-Charles, du 7 mai :

Le fleuve continue à baisser; cependant, il commence à ressentir les effets de la hausse qui a lieu vers le Nord.

—Bon nombre de nos fermiers s'occupent beaucoup de la culture des pommes de terre. C'est une production importante que l'on fait bien de ne pas négliger.

—Nous avons eu, mardi matin, une excellente pluie, dont nous avions le plus grand besoin; nos citernes se sont remplies; nos jardins ont repris, et la poussière a été abattue, partout; mais un peu plus d'eau ne nuirait pas.

Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

500 caisses souliers.—L'Etoile Rouge vient d'ajouter une facture immense de plus de 500 caisses de souliers à son grand assortiment.

Les prix de cette maison sont trop connus de tous pour que nous fassions ici une grande énumération; il suffit de dire qu'il y a plus de 1000 paires d'escarpins et de souliers pour bébés à **20 sous** la paire.

Assortiment complet de souliers bords-de-mer en coutil, avec semelles en peau et semelles en caoutchouc.

Un Congrès.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 28 avril :

Un de nos correspondants, en mesure de puiser ses renseignements aux sources les plus sérieuses, nous transmet, comme un bruit digne d'attention une nouvelle qui, si elle est exacte, a certainement une importance exceptionnelle.

Certaines puissances, qu'il nous désigne, auraient été présentées sur l'éventualité d'un grand Congrès européen, dont la présidence d'honneur serait déférée au pape Léon XIII, la plus haute autorité morale qui subsiste dans l'universelle confusion de ce siècle, l'esprit le plus impartial et le plus capable d'apaiser les querelles des rois et des nations.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette nouvelle? On a dit plusieurs fois, en ces derniers temps, que le souverain pontife serait heureux de faire accepter sa médiation dans les différends qui menacent la paix générale. Cette généreuse pensée prendrait-elle maintenant une forme précise et entrerait-elle dans le domaine politique? Nous l'ignorons, mais il nous a paru une nouvelle que devions pas taire ce que nous communique notre correspondant particulier.

Si le fait dont il nous parle ne s'est réellement pas produit, il n'en mérite pas moins d'être étudié dans son principe et dans son but, car il répondrait admirablement aux nécessités de l'heure actuelle.

En présence de la situation, qui se tend de plus en plus, des questions chaque jour plus graves et plus compliquées, des conflits qui passent de l'état latent à l'état aigu, des incidents qui éclatent comme des éclairs précurseurs de l'orage, des passions qui s'excitent, des intérêts qui s'alarment, des peuples qui deviennent nerveux et commencent à perdre leur sang-froid, de l'opinion publique qui s'inquiète, s'irrite et finira par s'exalter, on s'étonne qu'aucun gouvernement, aucun souverain, aucun homme d'Etat, n'ait encore eu l'idée, comme il est arrivé tant de fois, en des circonstances moins dangereuses, de provoquer la réunion d'un congrès pour rechercher consciencieusement les moyens d'éviter la guerre et de résoudre par des voies pacifiques tous ces problèmes menaçants.

Depuis longtemps on a dit que l'Europe entière n'est plus qu'un camp hérissé de fusils et de canons chargés jusqu'à la guenille, et que le moindre choc peut faire partir tout seul. C'est, bien plus encore, un gigantesque arsenal où sont accumulées d'immenses quantités de matières explosibles. Il suffit d'une étincelle pour y mettre le feu, et tout sautera à la fois. En attendant, tous les Etats se ruinent en armements insensés qui dévorent toutes les ressources et toutes les forces vives de tous les pays, et cette paix armée, loin d'être une sauvegarde, nous conduit chaque jour, fatalement, irrésistiblement, à la guerre.

Or, ce que sera cette guerre, la dernière sans doute de ce siècle, mais la plus effroyable et la plus sauvage, l'esprit ne peut se le représenter sans frémir. Bon gré, mal gré, elle allumera une conflagration universelle, et tous les peuples du vieux continent s'y précipiteront les uns sur les autres, car tous y auront également un intérêt à défendre, une question à trancher, une ambition à satisfaire.

Voyez, à l'Orient comme à l'Occident, au Nord comme au Sud, la lutte des prétentions adverses est partout engagée, et partout on se prépare à l'action. Entre l'Allemagne et la France, il y a l'Alsace-Lorraine, bientôt peut-être leur champ de bataille.

Entre l'Autriche et la Russie, il y a tous les Balkans et, dans le lointain, Salonique et Constantinople. Entre l'Angleterre et la Russie, il y a toute la question d'Orient, l'Afghanistan, les Indes, la domination de l'Asie. Entre l'Angleterre et la France, il y a l'Egypte et l'équilibre méditerranéen. Entre la France et l'Italie, il y a la compétition du littoral africain. Entre la France et l'Espagne, il y a le Maroc. Entre la Grèce et la Turquie, il y a la Macédoine. Entre l'Italie et le Saint-Siège, il y a l'ancien royaume et le pouvoir temporel. Et combien d'autres questions, grand Dieu! combien de rivalités deviennent les Etats secondaires, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro! Joignez à tout cela la suprématie que Sadowa et Sedan ont donnée à l'Allemagne et qui en a fait, depuis dix-sept ans, l'arbitre de l'Europe. Ajoutez-y la guerre religieuse qui opprime partout la liberté des croyances, et la guerre sociale qui menace la société entière d'un immense bouleversement.

Et ce qui y a de plus triste, c'est que le droit des gens, qui était jadis la loi des forts et la sauvegarde des faibles, n'existe plus que de nom. Nous sommes tous à la merci d'un caprice de la force et du hasard. Il n'y a plus de principes et nous sommes récombés à cet état barbare du moyen-âge où, suivant le mot allemand, "le droit du poing", *Faustrecht*, était tout puissant.

Est-ce par la guerre et ses horreurs qu'on laissera se trancher cette périlleuse situation?

La guerre ne peut rien résoudre; elle n'a jamais rien résolu. Elle verse des flots de sang et sème de ruines les villes et les campagnes; mais elle laisse les questions debout, plus difficiles, plus envenimées qu'auparavant, et n'est alors la diplomatie qu'elle appelle à son aide pour les régler.

Pourquoi donc la diplomatie n'accomplirait-elle pas son œuvre pacifique avant de livrer aux combattants le champ de carnage?

Quel effet ont eu les victoires des Allemands en 1866 et en 1870? Elles n'ont fait qu'enflammer davantage les haines nationales et préparer de plus sanglantes épreuves. Suivant la parole de l'Evangile "elles ont apporté au monde le feu qui doit l'embraser." Depuis lors, notre société n'a plus connu un jour de repos, et si elle est partout, aujourd'hui, en pleine crise, c'est incontestablement de cette date fatale que vient tout le mal.

Il y a eu, dans l'histoire moderne, deux grandes époques où l'Europe, sortant d'une période de guerre et de secousses profondes, a énergiquement travaillé à reprendre son équilibre et à reconstituer ses rapports internationaux.

C'est après la guerre de Trente Ans. Les traités de Westphalie en assurèrent cent ans de paix. Ce fut aussi après les guerres du premier Empire. Les traités de Vienne nous ont donné un demi-siècle de repos et de prospérité générale.

Nous sortons aussi, à peine, de luttes terribles qui ont radicalement changé les conditions d'existence et compromis la sécurité de l'Europe; n'est-ce pas le cas de se réunir pour remettre toutes choses sur une base solide et prévenir de nouveaux combats et de nouveaux désastres?

Nous courons à grands pas à des chocs plus formidables que jamais. Que les hommes de paix se hâtent, car les hommes de guerre ne leur en laisseront peut-être pas le temps.

STATISTIQUE INTÉRESSANTE. — Voici une statistique intéressante: En 1886, le personnel de la société centrale des naufrages, en France, a sauvé 318 personnes et 19 navires. Depuis 1865, année de sa fondation, jusqu'au 1er janvier 1887, cette Société a établi 70 stations de canots de sauvetage et plus de 400 postes de porte-amarres. Elle a sauvé 3,996 personnes et 584 navires, et dépensé 2,638,789 francs.

Parmi les donations récentes, nous relevons celle d'une somme de 10,000 francs faite par M. Emile Giquel, ancien officier de marine; celle d'une somme de 100,000 francs faite par M. Emile Robin, à charge par la Société d'en consacrer exclusivement le revenu annuel au payement d'une indemnité de 20 fr. à chaque nouvelle accouchée des femmes des canotiers de sauvetage.

MISSIONNAIRES EN CHINE.—Le *Standard*, de Londres, publie la dépêche suivante de son correspondant de Shanghai, en date du 24 avril:

"D'après des bruits alarmants qui circulent ici, on craint pour la sécurité des missionnaires dans la province de Szechuen. On croit généralement qu'un mouvement hostile dirigé contre les missionnaires éclatera très prochainement."

LE GOUVERNEMENT

Met à l'épreuve toutes les poudres à pâtisserie et déclare celle connue sous le nom de "Royal Baking Powder" supérieure à toutes les autres.

La supériorité, sous tous les rapports, de la "Royal Baking Powder" sur les autres poudres à pâtisserie ne fait plus l'ombre d'un doute, elle est incontestée.

Le professeur H. A. Mott, alors qu'il était chargé par le gouvernement des Etats-Unis de soumettre à une analyse les diverses poudres à pâtisserie en vente pour en recommander une à l'usage de celui-ci, fit un rapport favorable à la Royale, la déclarant la meilleur et la plus économique.

Le même professeur a fait plusieurs autres analyses depuis la première, de toutes les poudres qui se vendent, et son affirmation reste la même: Que sans conteste la "Royale" est la plus pure et la plus recommandable. Dans son dernier rapport, le professeur s'exprime ainsi:

"Je sais la "Royal Baking Powder" absolument pure, car je l'ai soumise à plusieurs épreuves pour la compagnie et pour le gouvernement des Etats-Unis.

"Je vais jusqu'à assurer que si la "Royal Baking Powder" est indubitablement la plus pure, la meilleure qui soit, c'est dû au moyen que possède la compagnie de se procurer de la crème de tartre parfaitement pure, et au procédé dont il est fait usage pour sa fabrication.

DR. HENRY A. MOTT, PH. D.
Ex-Chimiste du Gouvernement des E. U.

Alsace-Lorraine.

On a demandé à la *Gazette de Lorraine* (officielle) si les personnes de nationalité française qui habitent l'Alsace-Lorraine et y payent la cote personnelle, tout en passant une partie de l'année en France, ont besoin d'un permis de séjour en rentrant en Alsace-Lorraine après une absence plus ou moins prolongée. La *Gazette de Lorraine* croit savoir que tout sujet français, s'il ne réside pas en Alsace-Lorraine d'une façon permanente et sans interruption aucune, est tenu de se conformer à l'arrêté ministériel du 25 mai dernier, s'il ne veut pas s'exposer à des déboires.

Un ouvrier nommé Leitlinger, qui travaillait au fort Saint-Julien, sous Metz, ayant pris un chemin interdit et ne s'étant pas conformé à l'injonction de la sentinelle, celle-ci a fait feu sur lui.

Leitlinger a eu le bras traversé d'une balle.

L'autorité allemande vient d'expulser M. Weyaud, propriétaire à Lagrange.

Le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné à quinze jours de prison et à 100 francs d'amende un ex-légien de Bâle, âgé de dix-sept ans, qui, étant venu se promener à Saint-Louis et ayant rencontré un gendarme allemand, a crié: Vive la France!

Nous avons annoncé que le comte de Waldersee, quartier-maît e général de l'armée allemande, visite depuis quelques jours la frontière franco-allemande. Il est accompagné dans ce voyage d'inspection par le général de Hendrich, commandant du 15e corps d'armée.

Les deux généraux ont visité Fénétrange dans la journée du 25 avril.

On lit, dans l'*Indicateur de Mulhouse*, du 22 avril:

"On avait cru que les mesures prises à l'égard des sujets français désirant séjourner, fût-ce vingt-quatre heures, en Alsace-Lorraine ne s'appliquait pas aux Français. Il paraît que cette manière de voir était erronée et que les Français, comme les Français, autant à l'avenir besoin d'un permis pour séjourner en Alsace-Lorraine. C'est ce qui résulte du fait que le permis en question a été refusé à une dame venant de France, il y a quelques jours, pour un court séjour à Altkirch."

La corporation des étudiants dite *Sundgovia Erstein* a été dissoute par arrêté du 22 avril de M. le président de la Basse-Alsace, à cause de son attitude hostile à l'Allemagne. La dissolution a eu lieu en vertu de la loi sur les associations en Alsace-Lorraine, dont les dispositions s'appliquent également aux corporations d'étudiants qui existent à Strasbourg.

M. Boutillot, l'ancien imprimeur du *Moniteur de la Moselle*, journal supprimé la veille des élections parlementaires, a reçu un ordre d'expulsion. Un délai de quinze jours lui a été accordé, pourqu'il ait le temps de transporter le matériel de son imprimerie à Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy, où il a l'intention de s'établir.

On annonce, en outre, l'expulsion de Mets de MM. Rodhain, de Kerpenich, Marias, de Biderstroff. Ce dernier est Egyptien de naissance, mais marié à une Française.

La Société chorale de Hatzenthal a été dissoute par ordre des autorités allemandes.

M. Gilllot, maire de Rhinau, et M. Poulain, maire de Chailly-lès-Ennery, ont été révoqués par ordonnance du gouverneur.

La fanfare de Ribeauvillé a été dissoute par ordre du président du département de la Haute-Alsace.

La police a expulsé MM. Louis Munz, restaurateur; Collette, cordonnier, et deux autres personnes de Sirck, ainsi que M. Léon Perlot, d'Oettingen.

Les propositions du chapitre de Breslau pour la nomination d'un prince-évêque en remplacement de M. Herzog n'ayant pas été agréées, la *Gazette de Magdeburg* croit savoir qu'une entente est intervenue entre le gouvernement prussien et le Saint-Siège pour donner ce diocèse à Mgr Stumpf, coadjuteur à Strasbourg.

Le successeur de Mgr Stumpf à Strasbourg serait déjà désigné; le gouvernement prussien tient beaucoup à ce que ce siège soit pourvu dans un sens "qui répende à la cause allemande".

On télégraphie, de Berlin, 21 avril, à la *France*:

"Je vous adresse encore un peu de statistique, d'après des sources officieuses, par conséquent toujours au-dessous de la vérité:

"Tous les bataillons du 15e corps et du 14e, en Alsace-Lorraine, sont en ce moment sur le pied de guerre; chaque bataillon compte 660 hommes.

"La cavalerie n'a subi aucune augmentation, l'état-major allemand ayant prouvé que les effectifs sont supérieurs d'un tiers à ceux de la cavalerie française. Tentefois, les effectifs seront augmentés dans le courant d'octobre, au moment du recrutement.

"Au lieu de 16 batteries d'artillerie sur le pied de guerre avec 6 canons, il y en a maintenant 29, dont 6 dans les provinces prussiennes de l'Ouest, 3 dans le duché de Posen, 3 dans les provinces rhénanes, 12 en Alsace-Lorraine et 5 dans le grand-duché et Bade."

Pour prendre de l'embonpoint et accroître ses forces, il faut faire usage après chaque repas, de Scott's Emulsion avec hypophosphites. C'est une préparation aussi agréable au palais que le lait et qui se digère facilement. La rapidité avec laquelle la santé des personnes délicates qui en prennent s'améliore, est merveilleuse. Deux cuillerées après en avoir essayé. Pour la cure de la phthisie, des affections de la gorge, des bronchites, cette émulsion n'a pas d'égale. Lisez le témoignage suivant: "J'ai prescrit le "Scott's Emulsion" pour un enfant de huit mois avec un heureux résultat. Dans peu de temps il avait gagné quatre livres.—THEO. PAUL, D. M., Alabama."

Décédé hier matin, à huit heures à l'âge de neuf mois ALBERT FUENTES, fils d'Antoine Fuentes et de Madeleine Goubier. Les amis et connaissances des dites familles sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à dix heures. Le convoi partira de la demeure des parents, au coin de la rue Dumaine et Bourgogne.

Décédé à sa résidence dans la paroisse St Tammany dimanche, le 8 mai 1887 à 8 heures du matin, PAULIN J. MARTIN à l'âge de 80 ans.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Consommables de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

95 SOUS!
Bottes Claquées, pour Dames.
Bel article, bottonné pour dames valant $4 00 la paire
Notre Prix $2.50 la Paire.
Pour $1 50 la botte "Cincinnati" grand assortiment de bandaures pour hommes $1 50, $1 75, $2 00 et jusqu'à $3.00 la paire.
CHAUSSURES POUR GARÇONS, $1 00
Cette article à $1 00 est solide
L'ÉTOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse.
10 mars—tf

Tombola de l'Orphéon Français.
Cette Tombola a été tirée dimanche 8 mai jeudant la fête au lac Milneburg
Les lots pour dames a été gagné par le No 537
Une lot No 1929
—Lots pour messieurs—
1er lot ..... No 263
2me lot ..... No 1561
L'ordre pour obtenir les lots des lots dessus demandé à M. Ant Anglade trésorier de l'Orphéon Français, coin Bourbon et Conti 10mai—1t

ON demande—Un cuisinier S'adresser au bureau de l'abeille. 10mai—1t

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
A sauvé contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. J. DUFAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY
D. PATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE,
GUS. PITOT, JR.,
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

SCROFULES.
Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Éruptions, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.
Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.
Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.
"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies décharaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Les douleurs étaient insupportables et la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN.
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.
☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.
L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:
"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."
La Salsepareille d'Ayer
stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.
Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six fiacons pour $5.

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.
Nous avons transporté nos magasins aux Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal, local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie.
Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants.
Chapeaux et linge de dessous.
Nous offrons le tout à des Prix plus faibles que jamais.
C. LAZARD & Cie.
24 oc—86 1 an—2lm nar les sam. Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.

VENTE FORCEE.
BON MARCHÉ POUR DU COMPTANT.
Grand étalage pour Printems et Été d'Habillements tout fait, pour hommes, jeunes gens et enfants.
Nouveau assortiment de Chapeaux Paille et Feutre à des prix réduits
Spécialité d'Habillements pour Première Communion.
M. LION & CO.,
195, 197 et 199 Rue Decatur,
10 avril—1m En face du Marché Français à la Viande.

La Red River Land Company of Louisiana.
Ouverture des livres de souscription à la Nlle-Orléans.
Les livres de souscription de la Red River Land Company de la Louisiane seront ouverts au bureau central de la dite Compagnie No. 102 r